



LE MUSÉE NATIONAL DU CAIRE

(DEUXIÈME ARTICLE¹)

LA TROISIÈME SALLE

L'Égypte est le pays où l'industrie du verre a fleuri de tout temps. Les produits de l'âge pharaonique, grec ou romain sont connus et appréciés, mais ils ont été dépassés en valeur par ceux de la civilisation arabe, remarquables par la variété et le fini de l'exécution. Tous les moyens techniques connus ont été employés dans leur fabrication, mais c'est particulièrement dans le genre spécial du verre décoré d'émail que les Égyptiens ont excellé.

Ce sont encore les monticules de Fostât qui nous ont conservé les vestiges de cet art, presque toujours sous forme de fragments modestes, dont quelques-uns sont, à plusieurs points de vue, dignes du plus grand intérêt; tels les estampilles et les poids, les plus anciens verres arabes historiés. On trouve aussi des ampoules aux formes les plus diverses, et des débris d'un art plus développé, perles, verres décorés d'inscriptions ou d'ornements entaillés ou en émail. Tous ces objets sont fort bien représentés dans le musée, surtout par un assez grand nombre de lampes émaillées, chefs-d'œuvre de la verrerie arabe, dont la réunion forme la plus riche collection du monde. Ces trésors proviennent des mosquées du Caire. Sur la plupart d'entre elles se lit le nom royal de leur premier maître;

1. V. *Gazette des Beaux-Arts*, 3^e pér., t. XXVIII, p. 45.

sur d'autres s'étale en beaux caractères la longue liste des princes qui en ont ordonné l'exécution. Le nombre des lampes auxquelles on ne peut assigner une date est très restreint : presque toujours des inscriptions donnent des renseignements qui fixent l'époque. En ce qui concerne les lieux de fabrication de ces lampes, les avis sont partagés : les uns les attribuent à l'industrie syrienne, d'autres déclarent qu'elles proviennent de Venise. Le fameux voyageur Nâssiri Khosrau (XI^e siècle), dans une relation dont Charles Schefer nous a laissé une savante traduction, parle avec admiration de l'art de la verrerie, très prospère dans les villes de la côte de Syrie, sans toutefois se prononcer avec la même précision au sujet de cette industrie en Égypte. Il parle pourtant d'un marché de lampes qui se trouvait dans le voisinage de la mosquée el-Amr, à Fostât, et d'un verre transparent, « d'une grande pureté, ressemblant à l'émeraude » et que l'on vendait au poids. Il dit aussi, dans un passage de son journal, que, « dans le bazar, les épiciers, les droguistes et les quincailliers fournissent eux-mêmes les verres, les vases en faïence et le papier qui doit contenir ou envelopper ce qu'ils vendent. »

Ces passages suffiraient, à notre avis, à prouver que l'industrie du verre était aussi développée en Égypte que dans le pays voisin. Mais d'autres raisons ne manquent pas pour appuyer cette opinion. En rappelant quel haut degré de civilisation fut atteint en Égypte, malgré les fréquents changements politiques et les transformations sociales, et quel y fut de tout temps le développement des arts et industries, il semble inadmissible qu'on ait pu avoir recours à l'industrie d'un pays voisin, et précisément pour des produits présentant de si grandes difficultés de transport. D'ailleurs, ne trouvons-nous pas sur les lampes les noms des mêmes personnages qui nous ont légué les impérissables monuments du Caire? Ne portent-elles pas en beaux caractères le même texte qui décore les faces des mosquées, qu'elles étaient appelées à embellir plus encore qu'à éclairer? Enfin, n'ont-elles pas les mêmes ornements, arabesques ou entrelacs, que l'on reconnaît sur les pierres et sur les marbres des monuments? La même école a formé sans aucun doute l'artiste sculpteur, le peintre et le verrier.

Nos plus spécimens documents — il y en a du 1^{er} siècle de l'hégire — de cet art de la verrerie sont les estampilles, étalons de poids et poids¹. L'estampille s'appliquait sur le vase et en donnait l'exacte

1. Voir l'étude approfondie de M. Casanova : *Étude sur les inscriptions arabes des poids et mesures en verre* (Bulletin de l'Institut Égyptien, 1891).

capacité. L'inscription mentionne souvent la nature de la substance que le récipient contenait; autrefois, le nom du gouverneur financier de l'Égypte et celui du khalife y étaient inscrits avec la date. Il en est de même à peu près pour les étalons de poids dont nous donnons, au début de cet article, un spécimen. Nous donnons aussi le fragment d'un poids historié qui avait la forme d'une grosse bague, et des spécimens des nombreuses ampoules de la collection. Il y a lieu de remarquer, particulièrement dans l'une, l'extrême minceur du verre qui est celle d'une feuille de papier; l'autre est taillée.

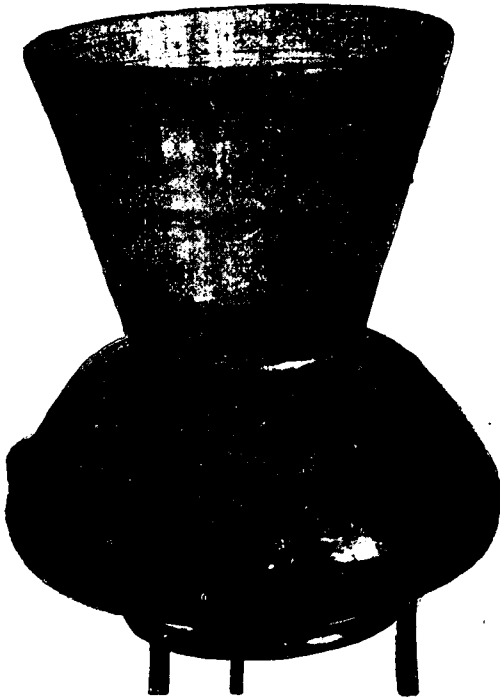
Deux bols, dont l'un malheureusement à l'état de fragment, sont des exemplaires d'un travail différent. Sur le premier, les mots : « Le pouvoir est à Dieu » se répètent. Ils y sont estampés. Le second porte aussi une inscription en lettres coufiques entourant le bord; au-dessous, deux boucs se font face. Lettres et figures étaient à l'origine ornées d'émail bleu entaillé. C'est un travail remarquable, dont l'âge rehausse la valeur. Voici encore la partie supérieure d'une aiguière portant une inscription en émail. Le manque d'objets de même genre prête à ce fragment un intérêt tout particulier.

De formes presque égales, les lampes richement émaillées présentent, dans le dessin et dans l'arrangement de leur ornementation, les combinaisons les plus variées. Même celles que l'on pourrait croire pareilles, et provenant de la même mosquée ou mentionnant le même personnage, ne manquent pas de présenter quelques variétés remarquables. Quant à leur décoration même, on ne sait si l'on doit plus admirer la beauté du dessin, des arabesques ou des entrelacs, ou l'exactitude des caractères, ou l'éclat des émaux de toutes couleurs. Indépendamment des émaux, l'or a trouvé un large emploi dans leur décoration. Presque toute la surface du verre non décorée d'émail était dorée à l'origine; plusieurs lampes conservent encore des traces d'or bien marquées. Leur hauteur varie entre 0^m,21 et 0^m,45. Ces lampes émaillées de l'art arabe sont manifestement parmi les plus beaux spécimens de l'industrie du verre. A considérer la variété du dessin et de la couleur, on ne doute pas que la riche collection de lampes du musée du Caire ne soit digne d'une étude complète. Les limites de cet article ne permettent pas un examen détaillé. Du moins nous avons choisi les pièces les plus caractéristiques des divers genres, celles qui présentent en outre l'avantage de nous renseigner sur la date, ainsi que sur les noms et qualités du personnage qui en ordonna l'exécution. Nous pouvons donc adopter, pour les notes qui vont suivre, un classement

chronologique. Mais, auparavant, il nous semble utile d'expliquer en quelques mots de quelle manière ces lampes en verre étaient employées.

En entrant dans une ancienne mosquée, celle du sultan Hassan (1356), par exemple, on aperçoit descendant à intervalles réguliers et symétriques, de ses voûtes gigantesques, de minces chaînes de cuivre

rouge; chacune d'elles était destinée à supporter une lampe qui s'accrochait à son extrémité au moyen de trois ou six chaînettes, — selon le nombre des anses, — qui se réunissaient à une distance d'environ 0^m,50 du bord supérieur de la lampe. En ce point, comme pour marquer la jonction, se plaçait toujours une sorte de bulbe de forme ovoïde en verre, en faïence ou en bois. La lampe pouvait donc être aisément décrochée pour le nettoyage; l'opération était facilitée par un piédouche, dont chaque lampe était munie. La partie éclairante, qui n'était autre qu'une veilleuse, s'accrochait aux bords de la lampe.



LAMPE PROVENANT DU TOMBEAU
DU SULTAN SALEH-NEGM EL-DYN AYOUB
(Musée national du Caire.)

La plus ancienne lampe du musée est représentée par le numéro 12 de la collection¹. Elle se distingue par un col plus élancé que celui des autres lampes du musée. La décoration est la plus simple de toutes : c'est une guirlande de petites fleurs en émail rouge sur le col. De l'étranglement du col à la panse, s'étend une suite de fleurs de la même couleur. Le ruban du bord est agrémenté de perles en émail couleur turquoise. La panse est presque entièrement couverte d'une belle inscription dorée, filetée d'émail rouge. En trois endroits, dans des champs ovales, s'attachent les anses.

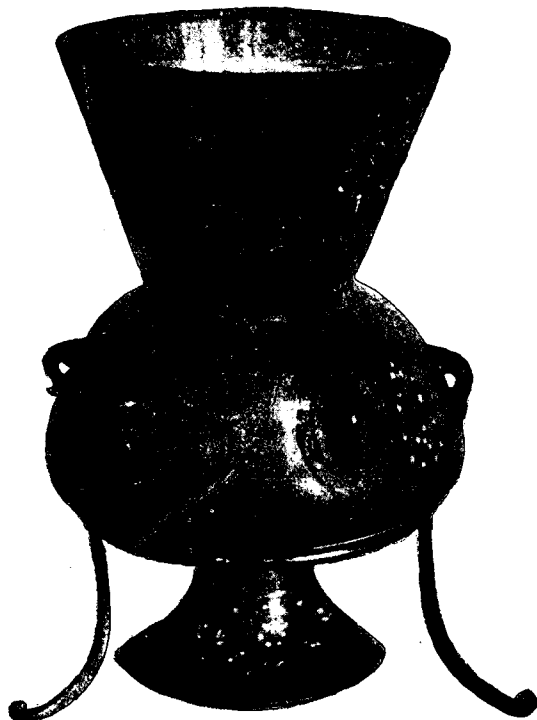
1. Le pied est cassé, ce qui a nécessité l'emploi d'un support.

Sur la lampe se lit une inscription dont voici le sens : « Parmi ce qui a été fait pour le tombeau royal (*sultanich*), béni du très noble El-Sâleh; que Dieu comble son habitant de sa miséricorde et de sa satisfaction. » La lampe a été, en effet, enlevée du tombeau du sultan ayoubite Sâleh Negm el-Dyn Ayoub, de la famille du fameux Saladin. Sâleh est mort en 1247, pendant que la guerre se poursuivait, acharnée, entre son armée et celle de saint Louis, pour la ville de Damiette. Cette lampe a donc six siècles et demi. Le tombeau que le roi Sâleh s'est fait construire au Caire, et d'où la lampe fut enlevée, existe toujours. Son dôme est un des plus anciens, et la façade du collège adjacent au tombeau est un précieux monument de l'architecture arabe.

La lampe suivante (n° 71 de la coll.) est d'une ornementation beaucoup plus riche. Deux inscriptions entourent, en grands et beaux caractères, le col de la panse. Toutes les deux ont pour bordure des bandes à dessins variés. On retrouve sur celle placée à l'étranglement du col les perles turquoises de la lampe précédente. Les lettres de l'inscription sur le col sont en émail bleu rehaussé

d'un rinceau blanc, tandis que celles de la panse sont ménagées dans le verre même et se détachent sur un fond bleu. Les ornements et les caractères sont d'un fini admirable. Cette lampe était suspendue par six anses.

Le texte du col est tiré du Koran, et donne le commencement du chapitre 24, verset 36. Nous le trouvons sur beaucoup de lampes : « Dieu est la lumière des cieux et de la terre. Cette lumière est comme un foyer dans lequel est un flambeau placé dans un cristal; le cristal... » Le texte de la panse est, au point de vue historique,



LAMPE DE MOSQUÉE
EXÉCUTÉE POUR L'ÉMIR EL-SÈIFI
(Musée national du Caire.)

plus intéressant, car il nous renseigne sur son origine. Elle fut exécutée sur l'ordre du sultan Mohamed el-Nâsser, que nous avons eu déjà l'occasion de mentionner. En voici la traduction : « Gloire à notre seigneur le sultan, le roi El-Nâsser Mohamed, protecteur de l'État et de la religion. »

Cette lampe a été trouvée au Caire, dans la mosquée fondée par le sultan Mohamed el-Nâsser, au commencement du XIV^e siècle.

La lampe qui porte le numéro 60 de la collection se distingue par



LAMPE PROVENANT
DE LA MOSQUÉE D'ALI EL-MARDANI
(Musée national du Caire.)

la finesse des dessins dont elle est ornée. Les lettres renfermées dans les trois champs disposés entre les médaillons sont d'une minceur inaccoutumée. Les médaillons renferment le blason de celui à qui elle appartient : deux raquettes de jeu de paume, adossées, sur champ vert. La panse se trouve divisée par les six anses, chacune d'elles occupant un champ en forme d'amande, en autant de cartouches alternativement décorés de bouquets et de figures d'oiseaux, dessinés avec une rare habileté. A elles seules, ces petites figures, affectant diverses attitudes, révèlent chez l'artiste à qui

elles sont dues un talent comparable à celui d'un de nos bons décorateurs modernes. Quant aux émaux, rouge, blanc, bleu, jaune et vert, ils sont d'un merveilleux éclat.

Le texte mentionne le nom d'un émir, El-Seïfi, mamlouk d'un roi El-Nâsser, très probablement le sultan que nous venons de mentionner. Voici, d'ailleurs, le texte en entier : « Parmi [les œuvres] faites [pour] Son Excellence le sublime El-Seïfi, le royal¹ El-Nâsser [étant, ou ayant fait partie des mamlouks d'El-Nâsser]. »

La lampe n^o 42 de la collection porte aussi un blason, marquant une propriété princière : de gueules ; sur une face en émail

1. Nous relevons une faute dans le mot arabe.

blanc un losange. Le losange est l'insigne de l'échanson¹; il se trouve encore au bas de la panse de cette lampe. A relever les fleurs de caractère naturaliste qui ornent le col. Sur la panse une inscription historique en émail bleu dont le texte est ainsi conçu :

« L'excellent, le très noble, l'illustre, le gouverneur, El-Alaï, le défunt émir Aly el-Mârdâni². »

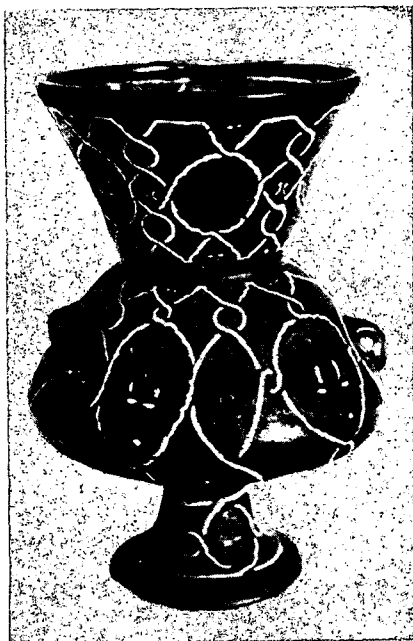
Les deux dernières lampes que nous examinons diffèrent de celles que nous venons de voir. Elles sont entièrement couvertes d'ornements, à l'exception des disques du col, qui renferment chacun une inscription. Toutes deux proviennent de la mosquée fondée par le sultan Hassan, et il n'y a aucun doute que la louange exprimée par la phrase de l'inscription ne s'adresse à ce personnage : « Gloire à notre Seigneur le Sultan, le roi victorieux³. »

La surface de la première

1. L'échanson — *el gachankir*, en langue persane, — se trouve souvent parmi les titres des dignitaires égyptiens.

2. Rogers bey, en décrivant le blason de cette lampe (*Bull. de l'Institut Égyptien*, 1880, p. 123), identifie le personnage d'El-Mârdâni avec celui qui a construit la mosquée au Caire et qui porte ce nom. Ce Mârdâni s'appelle Altinbogha et mourut en 744 (1343), tandis que l'émir dont le nom est inscrit sur la lampe est Ali el-Mârdâni, sur lequel nous trouvons dans Ibn Iyas plusieurs notices (I^{er} tome, p. 211, 224 et 226). Il y est dit à la page 126 : « (An 772.) Et dans cette année est mort l'émir Ali el-Mârdâni, El-Nâssiri, gouverneur de l'empire en Égypte. »

3. Le texte est incomplet. L'espace manquait pour le continuer par le nom du sultan, comme cela se lit sur d'autres lampes de la collection, trouvées dans la même mosquée. Depuis le XIII^e siècle, on aimait à munir de cette phrase tous les produits de l'art ou de l'industrie; nous la lisons gravée sur les bronzes, les verres, aussi bien que sur les pierres et les marbres des édifices. Les rois l'inscrivaient sur leurs propres œuvres et les princes sur celles dont ils étaient les fondateurs, rendant ainsi hommage à leur maître et seigneur. Il résulte de ce qui précède, que la présence d'une semblable inscription ne suffit pas pour permettre d'attribuer la fondation d'un monument au sultan dont le nom est mentionné dans l'inscription.



LAMPE PROVENANT DE LA MOSQUÉE
DU SULTAN HASSAN (XIV^e SIÈCLE)

(Musée national du Caire.)

lampe est toute couverte d'un réseau en émail blanc, dont les lignes s'entrelacent pour former des cercles polylobes et autre figures, les espaces qu'elles renferment étant ornés de feuillages et de fleurs en émail multicolore. Sur le col, les disques alternent avec l'inscription et des bouquets rouge, bleu, jaune et vert. La même polychromie se remarque dans les polylobes ovales de la panse, dans l'intervalle desquels s'attachent les anses. Il y a beaucoup de dorure sur l'aire ménagée dans l'émail, ce qui prouve que toutes ces parties

brillaient à l'origine de l'effet de ce métal.

Le motif de décoration de la dernière lampe est exceptionnel : des fleurs et feuilles en émail bleu couvrent la surface entière, ne laissant que peu d'espace au fond d'or. Du bord au pied, sauf les disques mentionnés, tout est couvert de motifs végétaux dont le dessin naturaliste rappelle les mêmes ornements sculptés sur les marbres de la mosquée de Hassan. De plus, il est aisé d'identifier le détail même des fleurs sur la lampe; il évoque l'ornementation de la mosquée érigée par ce magnanime sultan en 1356. Peut-on ne pas voir là une preuve de la fabrication indigène de cette lampe? Nous avons



LAMPE PROVENANT
DE LA MOSQUÉE DU SULTAN HASSAN
(Musée national du Caire.)

déjà dit un mot de ces bulbes que l'on fixait au-dessus des lampes. La collection n'en possédait, il y a quelques mois, que quelques-uns en verre de couleur unie. Le hasard voulut que la direction du musée mit la main sur trois bulbes dont le verre est aussi richement émaillé que celui des lampes mêmes. Cette trouvaille a été faite dans un coin oublié de la mosquée que nous venons de mentionner.

La dernière représente sans conteste le plus beau et le plus précieux des trois qui ont été trouvés, car le texte de ces inscriptions

1. Parmi les bulbes, le fragment portant le n° 6 est celui qui, sans conteste, a le plus de valeur. C'est un don de M. Fouquet, docteur en médecine.

revèle le nom du sultan même : « Gloire à notre seigneur, le sultan, le roi victorieux, le sauveur de l'État et de la religion, Hassan. » La calotte, en haut et en bas du bulbe, est en bronze.

Contre le mur de la troisième salle sont suspendues en grand nombre des planches recouvertes de papier, cuir, étoffe, etc., sur lesquels des inscriptions à l'encre, en métal, sont appliquées. Ce sont des écriteaux offerts par de pieux musulmans et fixés contre les parois des mosquées. Il semble que cette coutume pieuse ne remonte pas à une date lointaine, car, parmi une quarantaine que possède la collection, le plus ancien porte la date de 1194 (1780). Il y en a d'ailleurs très peu qui soient dignes de remarque. De ce nombre sont ceux qui contiennent une enluminure ou une image de la Káaba, motif favori, peinte à la gouache.

HERZ

(La suite prochainement.)

